



Emploi - Handicap

Ensemble, pour une fonction publique exemplaire

FONDS POUR L'INSERTION
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE

DÉLÉGATION DU DIRECTEUR

Vu l'article 18 du décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,


Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Philippe NICOLLE, en qualité de directeur-adjoint de l'établissement public administratif FIPHFP,

Vu la délibération n° 2007-11-04 du 7 novembre 2007 du comité national, Monsieur Jean-François de CAFFARELLI, directeur de l'EPA FIPHFP, donne délégation en cas d'absence ou d'empêchement

à Monsieur Philippe NICOLLE, à l'effet de signer :

- tous les actes et documents administratifs,
- toutes les pièces et correspondances,
- toutes les décisions,
- tous les contrats, conventions et marchés,
- tous les ordres de recettes et de dépenses,

et de représenter l'établissement en justice et dans les actes de la vie civile.


Jean-François de CAFFARELLI